

Édito

Une collection d'oxymores

« Vieillesse réussie », « Healthy ageing », « Droits de l'Homme et senescence », etc., on collectionne facilement des oxymores dans le champ du vieillissement.

Conseiller, aider, faire à la place, protéger..., autant d'actions qui mettent en risque l'exercice des libertés d'une personne dont les capacités diminuent avec l'âge. Le respect du droit, indépendamment de l'âge et de la condition de la personne, est un constituant de la cohésion sociale. Ce respect est parfois problématique pour les personnes très âgées, les personnes fragiles et/ou dépendantes. Ces personnes sont-elles en situation d'exercer leurs droits? Ont-elles d'ailleurs accès au droit? Par exemple y a-t-il assez de juges des tutelles pour les écouter et les protéger? De ce point de vue, la bientraitance est parfois vue comme un pis-aller aux droits de l'Homme pour la « bonne cause ».

Cette lettre d'information donne la parole aux équipes de recherche, souvent constituées de juristes mais pas seulement, qui se préoccupent du consentement de l'individu, de sa participation aux décisions le concernant et du respect de sa dignité et de ses libertés fondamentales. Dans ce contexte, la Fondation de France explique pourquoi elle a lancé un appel d'offres intitulé « Vivre ses choix, prendre des risques jusqu'à la fin de sa vie ».

Marie-Ève Joël et Jean-Marie Robine

Focus Vieillesse en droit civil et droit social

La personne à la lumière des discriminations individuelles et systémiques - réflexions en cours

Marie Mercat-Bruno, Professeure affiliée à l'École de droit de Sciences Po, Maître de conférences au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique (Lise/CNRS)

Différentes recherches individuelles et collectives en France envisagent comment le principe de non discrimination, pendant de l'égalité, et inscrit dans les textes européens et internationaux, peut offrir une nouvelle lecture du vieillissement de la personne et l'accès au droit des personnes tout au long de l'avancée en âge (Déclaration universelle des droits de l'homme, Convention européenne des droits de l'homme, Charte des droits fondamentaux de l'UE et Directive 2000/78). Cette évolution de la recherche critique et comparative en droit mérite d'être relevée dans trois domaines différents: le vieillissement et la capacité; le vieillissement et le travail; le vieillissement et l'accès effectif au droit.

Vieillesse, droit et capacité

En 2014, l'auteur a coordonné un numéro de la revue *Retraite et société* consacré à la question: « Vieillesse, âge et capacité: réflexions sur une notion et bilan d'une réforme ».

La capacité ou l'incapacité: c'est avant tout la relation à autrui. Or le droit a tendance à cloisonner les questions: il catégorise les faits pour les qualifier et permettre d'appliquer

« La capacité ou l'incapacité: c'est avant tout la relation à autrui. »

la règle à une situation rencontrée. Le droit des (in)capacités n'échappe pas à cette logique du raisonnement juridique puisqu'il se fonde sur la détermination de l'(in)capacité, certifiée médicalement (art. 425 C Civ), d'une personne à prendre des décisions concernant ses biens et sa personne dans l'illusion de toujours la protéger et, dans le même temps, il restreint sa capacité d'exercer ses droits (sauvegarde de justice, curatelle et tutelle) (art. 415, 435, 440 C Civ). Cette mesure doit être nécessaire, subsidiaire et proportionnée (art. 428 C Civ).

Qu'en est-il pour les personnes âgées? Le vieillissement de la personne est un processus dynamique qui échappe à une appréhension

Sommaire

▶ FOCUS 1/3

Vieillesse en droit civil et droit social: la personne à la lumière des discriminations individuelles et systémiques - réflexions en cours, par Marie Mercat-Bruno

▶ LABO 3/4

Laboratoire Interdisciplinaire d'étude du Politique Hannah Arendt (LIPHA) - Paris-Est (EA7373), par Bertrand Quentin

▶ INFO + 4/5

• *Projet ADAGIO*, par Mélina Éloi et Philippe Martin
• *Projet CONTRAST*, par Livia Velpry et Benoit Eyraud

▶ QUESTIONS À 6/7

Agathe Gestin

▶ RELAIS 8

▶ AGENDA 9

Quelques références

Mercat-Brun, M. (coord.) (2014). « Vieillesse, âge et capacité : réflexions sur une notion et bilan d'une réforme », *Retraite et société*, 68.

Mercat-Brun, M., Perelman J., Sénac R., Pélabay J., Cluzel L. et Borillo D. (2016). *La mise en œuvre du droit de la non discrimination par les juges et les institutions*. Rapport interdisciplinaire, juin 2016 (non public).

Mercat-Brun, M. (2016). *Discrimination at Work: Comparing European, French, and American Law*, University of California Press

[URL : <http://dx.doi.org/10.1525/luminos.11>]

Mercat-Brun, M. (2013). *Discriminations en droit du travail : dialogue avec la doctrine américaine*, Dalloz.

Shaffer, G. C. (ed.) (2014). *Transnational Legal Ordering and State Change*, Cambridge University Press.

formelle et systématique du juge et le droit civil français est censé *a priori* ignorer l'âge en dehors de la minorité (art. 1123 C Civ). L'accent mis sur la « dépendance » des personnes âgées dessert une vision plus diversifiée de leur capacité à agir seules ou à contribuer à leur sort personnel. Une approche anglo-saxonne, plutôt pragmatique, privilégie le *Person centered planning*. Cette démarche de « planification centrée sur la personne » consiste à valoriser la participation des individus spécifiquement pour qu'ils soient, le plus possible, acteurs concrètement de leur inclusion sociale. Elle défie ainsi l'éventuel risque de « dévaluation » qui est faite de leurs capacités, au sens où l'évaluation de la capacité semble réduire la valeur ou le statut des personnes. Inspirée de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (article 1 de la Convention de 2006), il s'agit davantage de réfléchir à la manière d'agir et aux outils dans la gestion des capacités plutôt qu'à un débat sur les contours de la capacité. Cette publication traite de l'ambivalence inhérente au cadre juridique des mesures de protection qui s'appliquent souvent aux aînés à la lueur de la [réforme de l'incapacité en 2007](#), grâce à une perspective pluridisciplinaire des normes (auteurs spécialisés en magistrature, démographie, sociologie et droit).

Vieillesse, droit et travail

Dans la sphère du vieillissement au travail, le laboratoire Lise/CNRS au Cnam développe un axe de recherche « Genre, Droit, Discriminations », au sein duquel une thématique commune, « Jeux de frontières : catégories, genre, politique », a émergé fin 2014 (et qui donnera lieu à un ouvrage interdisciplinaire en 2017). En droit, il s'agit de revisiter la façon, par exemple, dont le consentement, l'évaluation professionnelle, la convention collective peuvent être appréhendés ou non par le droit à travers le prisme du genre à tout moment de la vie professionnelle, notamment en fin de carrière. Marie Mercat-Brun en a fait un de ses thèmes de recherche. Dans un ouvrage de

comparaison France - États-Unis sur les discriminations en droit du travail (Mercat-Brun, 2013, traduit en anglais et mis à jour par UC Press en 2016), l'auteur montre la portée et les limites d'un droit de la non-discrimination, notamment en raison de l'âge. La question des discriminations directes, indirectes, multiples et systémiques qui font l'objet d'études (contentieux sur l'âge, le sexe et l'appartenance syndicale) sont aujourd'hui au cœur des défis qui se posent avec la nouvelle loi en cours d'adoption sur l'action collective de lutte contre les discrimina-

« *L'accent mis sur la "dépendance" des personnes âgées dessert une vision plus diversifiée de leur capacité à agir seules ou à contribuer à leur sort personnel.* »

tions (Loi sur la justice du XXI^e siècle). Un rapport interdisciplinaire sur « *La mise en œuvre du droit de la non-discrimination par les juges et les institutions* » rendu au Ministère de la Justice et au Défenseur des Droits en juin 2016 pointe les résistances et les avancées de ce droit. Les conclusions montrent que le contexte sécuritaire actuel et l'attachement à une certaine vision politique de l'égalité républicaine, freinent une complète appréhension du droit de la non-discrimination, quel que soit le critère (âge, origine, religion) en droit civil, administratif et en droit du travail, et la construction d'une véritable politique antidiscriminatoire, malgré une certaine innovation des juges dans le contentieux sous l'impulsion européenne.

Vieillesse et accès au droit

Enfin la question du vieillissement des personnes et du droit revient également à une discussion sur l'accès au droit et les garanties procédurales et matérielles, nécessaires à sa mise en œuvre effective. Le programme clinique « Accès au droit » de l'École de droit de Sciences Po, cherche à mêler une expérience d'innovation pédagogique pour les étudiants et une opportunité de recherche clinique sur la pratique du droit en action.

Pour en savoir +

Lise : [URL : <http://lise-cnrs.cnam.fr/>]

Axe de recherche « Genre, Droit, Discriminations (G2D) » (coordinateurs : Marie Mercat-Brun, Arnaud Lechavelier et Ferruccio Ricciardi)

[URL : <http://lise-cnrs.cnam.fr/les-axes/l-axe-genre-droit-discriminations-g2d--612672.kjsp>]

[URL : <http://www.sciencespo.fr/ecole-de-droit/fr/profile/mercat-bruns-marie>]

Dans le champ du vieillissement et en collaboration avec des associations (telles que Crésus sur le surendettement), le Défenseur des droits ou les Maisons du droit et de la justice, ce programme met les étudiants en situation face à l'application délicate du droit (des étrangers, de la famille, du travail économique).

Au-delà de l'analyse théorique, propre aux chercheurs, le résultat est de compiler des études empiriques servant de guides d'appropriation pour les acteurs juridiques qui mettent en œuvre effectivement le droit. Ces travaux ont donné lieu au deuxième colloque du Réseau des Cliniques Juridiques Francophones « À qui appartient le droit ? Les cliniques juridiques, les professionnels du droit et l'accès au droit » organisé par l'École de Droit de Sciences Po et l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense en 2016.

Le débat a été posé ainsi : la justice ne peut appartenir à personne. L'expérience clinique joue alors un rôle majeur pour comprendre les rapports complexes entre l'accès effectif au droit, l'effectivité des droits et la participation des justiciables à la mobilisation du droit.

In fine, cette grille de lecture pragmatique et critique de l'accès au droit, qui peut être déclinée en droit civil et en droit social, permet à la fois de saisir les problématiques du vieillissement au travail et en fin de vie dans un contexte interdisciplinaire et concret, et d'offrir des outils d'analyse et de compréhension nouveaux des enjeux du droit transnational, celui qui envisage le *legal empowerment* (réappropriation du droit par chaque individu) quel que soit son âge et son pays. ■

Pour en savoir +

Un débat organisé dans le cadre des Exposés de *Retraite et société* et animé par Marie Mercat-Bruns a suivi le numéro au Collège des Bernardins, le 30 novembre 2015, sur les défis et les enjeux du droit des (in)capacités à la lumière de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, adoptée en décembre 2015 (perte d'autonomie comme nouveau critère de discrimination). Tous les participants à la demi-journée, juristes, philosophe, médecin, sociologues, avaient fait partie d'un groupe d'experts travaillant pour le Comité national pour la bientraitance et les droits des personnes âgées et des personnes handicapées (CNBD) sur le thème « Droit et éthique de la personne », mission menée par la magistrate Anne Caron-Dégliose pour le cabinet du Secrétaire d'État M. Delaunay puis L. Rossignol, pour préparer la loi de 2015.

Pour accéder au programme et aux enregistrements des interventions de cette journée :

[URL : <http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr/les-exposes-de-retraite-et-societe.html>]

Quelques références

Quentin B. (coord.), (2013). « Éthique et vieillissement », avec la collaboration de l'École Éthique de la Salpêtrière, *Gérontologie et société*, 144 (36).

Lefebvre des Noëttes, V. (2015). *Consentement : quand la démence s'emmêle*, Éditions M.F.

Méchin, O. (2016). « Le harcèlement thérapeutique ou les excès du maintien de l'autonomie en EHPAD ». *Éthique et santé*, 13, 20-25.

Quentin, B. (2016). « Trou de mémoire, ou quand l'isolement produit la maladie d'Alzheimer », *Gérontologie et société*, 149 (38), 67-77.

Tannier, C. (2015). *Quand la conscience s'en va*, Seli Arslan.

Labo Laboratoire Interdisciplinaire d'étude du Politique Hannah Arendt (LIPHA) - Paris-Est (EA7373)

Bertrand Quentin, Maître de conférences HDR en philosophie, Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Le LIPHA Paris-Est (EA 7373) est issu de la fusion en 2015 des laboratoires Espace Éthique et Politique - Institut Hannah Arendt (Marne-la-Vallée) et Largotec (Créteil). Il s'interroge à la fois sur la gouvernance des sociétés contemporaines et sur les controverses éthiques et politiques qui lui sont liées, alliant de manière pluridisciplinaire une approche philosophique et une approche des sciences sociales.

Ses nouveaux chercheurs dans le domaine éthique sont issus de

la formation du Master de philosophie, « Parcours éthique médicale et hospitalière appliquée » (Université Paris-Est Marne-la-Vallée (Éric Fiat, Corine Pelluchon, Bertrand Quentin, David Smadja) qui inclut également le médico-social et qui participe de ce qu'on a appelé l'« École Éthique de la Salpêtrière » (en raison de son lieu d'enseignement - les liens avec l'AP-HP étant étroits). Les recherches comprennent toutes les problématiques du médical et du médico-social en lien avec les professionnels (formation continue mais aboutissant

à des travaux de recherche originaux) et un de ses axes récurrents est celui du vieillissement.

Dans ce cadre ont par exemple émergé les réflexions d'Ophélie Méchin (psychologue en EHPAD) sur le concept de « harcèlement thérapeutique », les travaux de Véronique Lefebvre des Noëttes (psychiatre du sujet âgé) sur la communication implicite des patients malades d'Alzheimer, les travaux de Christian Tannier (médecin neurologue) sur les risques courus devant l'objectivation des patients (Prix coup de cœur 2015 de la *Revue Hospitalière* pour son article « Maladie d'Alzheimer : pour une éthique fondée sur les capacités »).

Le Colloque international IDEP 2017 organisé par le LIPHA en novembre ou décembre 2017 et consacré à l'axe de recherche « controverses éthiques et politiques » fera la part belle aux problématiques du vieillissement.

Le LIPHA Paris-Est est par ailleurs en collaboration étroite avec le LIRTES (EA 7313) (Jacqueline Trincaz, Dominique Argoud, Marion Villez) qui aborde également l'éthique en lien avec les professionnels ou dans le cadre de recherches doctorales. Sont par exemple étudiés le fonctionnement des comités d'éthique dans les établissements d'accueil, les approches anthropologiques de la vieillesse dans les pays émergents et les problèmes éthiques qui se posent (bouversements des solidarités intra familiales, absence ou faiblesse des politiques sociales et médico-sociales à l'égard des plus âgés). La Licence « Sciences de l'Éducation Parcours Coordination d'établissements et services pour personnes âgées » et le Master « Intervention et Développement social, Parcours Direction d'établissements et de services pour personnes âgées » se font en lien avec la Fondation INFA. Le LIRTES fait partie de leur comité d'éthique. ■

Quelques résultats de recherche

Méchin O. (2014). *Le concept de « harcèlement thérapeutique »*. Mémoire de Master de philosophie parcours « Éthique médicale et hospitalière appliquée »/LIPHA Paris-Est.

Pour accéder au résumé en ligne :

[URL : http://www.bdsp.ehesp.fr/Base/Details?AutPhys=%5BMECHIN%20Oph%E9lie%5D&_start=2]

Lefebvre des Noëttes V. (2016). *Le sentiment d'exister des malades d'Alzheimer : Esprit es-tu là ?* Thèse de doctorat de philosophie pratique (date de soutenance prévue : lundi 28 novembre 2016, 17h30, la Pitié Salpêtrière).

Pour en savoir +

<http://lipha.u-pec.fr/> (rubrique Éthique)

<http://lipha-pe.u-pem.fr/revue-ethique/>

Info + Éthique et individualisation de la prise en charge des personnes âgées dépendantes en établissement.

Règles, pratiques et représentations

Mélina Éloi, Chercheur associée au Centre Émile Durkheim, UMR CNRS 5116

Philippe Martin, Directeur de recherche au CNRS, Centre de droit comparé du travail et de la Sécurité sociale (COMPTRASEC), UMR CNRS 5114

Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet **ADAGIO** (Aging and Disability : strategies of care), financé par l'initiative d'excellence (IDEX) de l'Université de Bordeaux au titre du programme HEADS (*Health Determinants in Societies*).

Le projet ADAGIO associe des chercheurs et des équipes de différentes disciplines : l'épidémiologie, l'économie de la santé, la sociologie, le droit. Il vise à explorer diverses modalités de prévention et de prise en charge de la dépendance liée à l'âge. Trois objectifs principaux ont été assignés : 1) décrire les modes de transition de la fragilité vers la dépendance; 2) décrire et analyser les modalités de

prise en charge des personnes âgées dépendantes en intégrant différentes variables (légale, économique, sociale, psychologique); 3) estimer les coûts de ces différentes modalités. L'étude « *Éthique et individualisation* » s'inscrit dans le second objectif d'ADAGIO. Dans une perspective sociologique et juridique, elle interroge la notion de *prise en charge* de la personne âgée dépendante accueillie en EHPAD. Le droit, sur ce point, a connu une évolution notable. La législation applicable aux établissements médico-sociaux (2002) entend placer la personne au centre de la prise en charge. L'accent est mis sur le consentement de l'individu, sur sa participation aux

Référence

Éloi, M. et Martin, P. (2016). *Éthique et individualisation de la prise en charge des personnes âgées dépendantes en établissement. Règles, pratiques et représentations*. Rapport de recherche réalisé dans le cadre du programme des Investissements d'Avenir, programme IdEx Bordeaux, référence ANR-10-IDEX-03-02. Février 2016, 99 pages.

Pour accéder au rapport en ligne :

[URL : <http://heads.u-bordeaux.fr/en/Research/ADAGIO-Aging-and-disability-strategies-of-care/r686.html>]

décisions le concernant, sur le respect de sa dignité et de ses libertés fondamentales. Il a droit, aussi, à un accompagnement personnalisé. Il faut en somme acclimater la logique institutionnelle au paradigme de la personnalisation. Pour les professionnels intervenant en EHPAD, cela implique une réflexion à mener au plan de l'éthique, mais aussi de nouveaux outils à mobiliser : le contrat, les modes de participation des résidents, etc.

Afin de prendre la mesure de ces transformations, un travail empirique a été réalisé auprès de 11 EHPAD en Gironde en 2015. Une soixantaine d'entre-

tiens ont été réalisés auprès de directeurs/trices, cadres, médecins et infirmières coordonnateurs/trices, psychologues, animateurs, personnels soignants, usagers. L'hypothèse de départ était que le principal frein pouvait résider dans la culture de l'*hospicialisation* encore fortement prégnante chez le personnel soignant. Les résultats montrent que cet élément est à relativiser. Le respect de l'individu fait aujourd'hui partie de l'éthique du soin et les difficultés majeures tiennent au fait que l'EHPAD accueille aujourd'hui une population plus âgée, plus dépendante, avec une importante proportion

de personnes dont les capacités cognitives sont amoindries. Les contraintes financières et les tensions dans la gestion des ressources humaines pèsent aussi de leur poids. ■

Pour en savoir +

Centre Émile Durkheim :
[URL : <https://durkheim.u-bordeaux.fr/>]

COMPTRASEC :
[URL : <http://comptrasec.u-bordeaux.fr/>]

Sur le programme HEADS :
[URL : <http://heads.u-bordeaux.fr/en/>]

Info + Projet CONTRAST - consentement capacité contrainte santé mentale

Les recompositions des régulations des pratiques de soin

Livia Velpry, Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Paris 8-Saint Denis/Cermes3
Benoît Eyraud, Maître de conférences en sociologie à l'Université Lyon 2/Centre Max Weber
Coresponsables du projet CONTRAST

Depuis quelques décennies, les règles juridiques, administratives et éthiques encadrant les pratiques professionnelles de soin donnent une place accrue au principe du consentement dans les secteurs de la santé, du social comme du médico-social. Cette évolution transforme ainsi les formes prises par la contrainte dans le soin, et la signification de son usage. Ces recompositions du cadre des pratiques de soin affectent aussi bien les instances juridictionnelles qui formulent et appliquent officiellement les principes, que les acteurs en situation confrontés à des dilemmes moraux qu'ils résolvent discrètement. Elles redistribuent les frontières entre les pratiques valorisées et celles qui relèvent du « sale boulot » et soulèvent ce faisant des enjeux sociaux importants, à l'articulation du souci civil des libertés individuelles et celui plus social de protection des personnes.

Pour éclairer ces enjeux, le collectif CONTRAST, qui est un groupe pluridisciplinaire de chercheurs en sociologie, en droit et en philosophie, analyse les régulations des pratiques de soin de façon transversale aux découpages de l'action publique, en observant com-

ment les différentes règles formalisées (juridiques, éthiques, déontologiques), valorisant le principe de consentement dans les pratiques de soin, s'appliquent ou non en situation. Le collectif articule une approche théorique originale des régulations avec une comparaison étendue de pratiques de soins dans des contextes juridiques et éthiques contrastés. Les investigations menées à travers les différents programmes de recherche mettent en évidence les interrelations entre le contexte socio-politique, les évolutions juridictionnelles, et la manière dont les professionnels sont amenés à résoudre en première ligne les dilemmes moraux posés par le recours à des formes de contraintes et les difficultés dans le recueil du consentement des personnes, faisant l'objet de soins ou d'accompagnement.

Dans le cadre du programme Specialz, le collectif s'est particulièrement intéressé aux pratiques de soin pouvant impliquer la contrainte et la régulation, développées au sein de dispositifs professionnels spécialisés dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer (à domicile ou dans des établisse-

ments d'hébergement). Les travaux ont d'abord souligné les réticences de l'action publique à définir un statut juridique particulier pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ; ils ont pour autant souligné la constitution d'une jurisprudence progressive, avec la multiplication de contentieux, notamment disciplinaires. Les travaux montrent enfin que les professionnels de terrain cherchent à construire progressivement la production d'une adhésion de la personne, la formalisation d'un consentement n'étant qu'une étape dans une dynamique d'acceptation qui dépend beaucoup du contexte dans lequel le soin est apporté. ■

Pour en savoir +

Contacts :
livia.velpry@paris8.fr
benoit.eyraud@ish-lyon.cnrs.fr

Sites :
[URL : <https://contrastcollectif.wordpress.com/>]
[URL : <https://contrastcollectif.wordpress.com/publications-annuelles-contrast/>]

Questions à ...

Agathe Gestin Responsable Fonds individualisés et programme Personnes âgées à la Fondation de France



© Fondation de France

Comment la Fondation de France est venue à s'intéresser aux personnes âgées et à créer un programme en leur faveur ?

La Fondation de France a été créée en 1969 pour encourager le développement de la générosité. Institution privée, elle agit uniquement grâce aux dons et legs qu'elle reçoit.

Nos interventions se déclinent dans quatre grands domaines :

- l'aide aux personnes vulnérables ;
- l'Homme dans son environnement ;
- le développement des connaissances dans lequel s'inscrit notre action en faveur de la recherche médicale et en sciences sociales ;
- et le développement de la philanthropie.

Dès sa création, la Fondation de France s'est donnée pour mission

d'identifier les causes prioritaires peu ou pas prises en charge par les pouvoirs publics. C'est pourquoi elle a lancé en 1975 un programme destiné à améliorer les conditions de vie des personnes âgées.

Les premiers projets financés ont notamment porté sur la lutte contre l'isolement et les services de transport en milieu rural. La Fondation de France s'est ensuite engagée, dans les années 1980, dans le soutien à la création de formules alternatives aux structures traditionnelles d'hébergement. Puis elle a encouragé les innovations qui ont conduit aux pratiques et dispositifs encore en cours (coordination, projet de vie, aide aux aidants, habitats groupés, etc.).

Ainsi, le programme s'est progressivement structuré autour de notions telles que :

- l'autonomie de la personne, quels que soient ses handicaps physiques ou psychiques ;
- le respect de ses choix de vie et de son intimité ;
- la recherche d'une qualité de vie selon ses propres désirs et non ceux de l'entourage ;
- un accompagnement et des soins souples et évolutifs quand surviennent des incapacités ;
- le refus de l'infantilisation et du désinvestissement.

Pourquoi un appel à projets spécifique « droit au choix, droit aux risques » ?

Au tournant des années 2000, à l'issue d'une réflexion sur la prise en compte de la parole des personnes âgées, a émergé la nécessité de soutenir des actions à contre-courant de la tendance sécuritaire prégnante dans les institutions médico-sociales et, au-delà, dans notre société. Il s'agissait d'éviter la surprotection et l'infantilisation des personnes âgées en établissement et à domicile.

Dans un contexte d'empilement des réglementations visant à améliorer la qualité des services et établissements médico-sociaux, la Fondation

de France a donc lancé en 2001 l'appel à projets « *Dignité des personnes âgées : droit au choix, droit au risque et responsabilité* ». Il visait à encourager les professionnels qui, face au dilemme liberté/sécurité vécu quotidiennement, développaient des pratiques respectueuses des personnes âgées, de leurs souhaits ou choix de vie et de leur intimité.

Cet appel à projets s'est poursuivi et s'intitule désormais « *Vivre ses choix, prendre des risques jusqu'à la fin de sa vie* ». Les professionnels, entourés des familles, de bénévoles

parfois, doivent fréquemment arbitrer entre laisser la personne âgée choisir (son heure de lever, de toilette, entrer en EHPAD ou fréquenter un accueil de jour) d'un côté, et de l'autre, la logique médicale, le respect des multiples réglementations, la réduction des risques, l'organisation des tâches des professionnels, etc.

Quelques références

Texte de l'appel à projets [Vivre ses choix, prendre des risques, jusqu'à la fin de sa vie](#)

Vidéo « Marius, 90 ans et à vélo ! » :

[URL : <https://www.youtube.com/watch?v=MxjLB-RXzbs>]

À quels objectifs opérationnels cet appel à projets répond-il ?

Notre appel à projets a pour objectif de soutenir les aidants, professionnels ou non, qui cherchent des solutions concrètes pour réduire l'écart constaté entre les obligations inscrites dans la réglementation de respecter la dignité et les droits des usagers, et les situations vécues où il leur paraît difficile ou impossible de laisser les personnes âgées décider pour elles-mêmes ou participer aux décisions qui les concernent, aller et venir librement, etc.

La remise en cause des pratiques, des habitudes, de la culture du « risque zéro », du « tout-thérapeutique », des peurs et des tabous liés à la maladie et à la mort, nécessite du temps et un dialogue entre tous les acteurs car il n'existe pas de solution « clés-en-main ».

C'est pourquoi nous finançons des démarches collectives, partant de situations concrètes où s'opposent liberté et sécurité, qui permettent de mettre des mots sur les difficultés, de donner du sens aux situations vécues, d'anticiper les choix difficiles, de dédramatiser les risques et d'accepter la part de risque qui fait le sel de la vie.

Chaque année la Fondation de France soutient une quarantaine de projets favorisant le droit au choix et le droit au risque, la subvention moyenne étant de 11 000 € par projet. En 2016, ont été soutenus notamment des formations centrées sur le droit au

« La remise en cause des pratiques, des habitudes, de la culture du "risque zéro", du "tout-thérapeutique", des peurs et des tabous liés à la maladie et à la mort, nécessite du temps et un dialogue entre tous les acteurs car il n'existe pas de solution "clés-en-main". »

choix et au risque ainsi que des projets visant à favoriser la liberté d'aller et venir en EHPAD, des sorties à vélo pour des personnes âgées « dépendantes », des groupes de parole sur la mort pour les personnes âgées, les familles, les professionnels. ■

Pour en savoir +

<http://www.fondationdefrance.org/>

<http://www.fondationdefrance.org/programme/grand-age>

Brèves

Le nouveau numéro 150/volume 38 de la revue *Gérontologie et société*, « Des Souris et des Hommes », est paru en septembre 2016. Coordonné par les rédacteurs en chef de la revue, Aline Chamahian et Dominique Somme, ce numéro rassemble treize articles autour de trois thèmes: 1) Faut-il avoir peur de vieillir avec ou sans la maladie d'Alzheimer? 2) Être auprès des personnes et aider, 3) Les enjeux d'une vie autonome.

Le prochain numéro de la revue *Retraite et société*, numéro 74, « Évaluer les effets des réformes: enjeux et méthodes », sortira fin 2016. Coordonné par Samia Benallah, Maître de conférences en économie, Université de Reims Champagne-Ardenne - Laboratoire Regards, et Patrick Aubert, le numéro est consacré à l'évaluation des effets des réformes et il est composé d'articles particulièrement illustratifs des difficultés liées à cet exercice et des méthodes mobilisables pour contourner ces difficultés.

Relais

Appels à projets

ANR

Appel à projets 2017

Limite de dépôt des pré-dossiers: jeudi 27 octobre 2016

Limite de soumission des dossiers: lundi 3 avril 2017

Horizon 2020

[Health, demographic change and well-being](#)

Call: Personalised medicine

Call identifier: H2020-SC1-2016-2017

Topic: SC1-PM-15-2017: Personalised coaching for well-being and care of people as they age

Type d'action: RIA - Research and Innovation action

Soumission: 1 étape

Date limite de soumission: 31 janvier 2017

Topic: SC1-HCO-17-2017: Support for large scale uptake of Digital Innovation for Active and

Healthy Ageing

Type d'action: CSA - Coordination and support action

Soumission: 1 étape

Date limite de soumission: 31 janvier 2017

Appels à communications

Sciences XXL - Ce que l'abondance et la diversité des données numériques font aux sciences sociales

Journées d'étude organisées par l'Ined et SAGE

Du 16 au 17 mars 2017, Paris

Date limite de soumission des communications: 22 novembre 2016

[+ d'infos](#)

International Population Conference

Organisée par l'International Union for the Scientific Study of Population (IUSSP)

du 29 octobre au 4 novembre 2017, Cap Town

Date limite de soumission des communications: 15 décembre 2016

[+ d'infos](#)

3rd IRDES Workshop on Applied Health Economics and Policy Evaluation

Organisé par l'Irdes et la Chaire Santé Dauphine

du 22 au 23 juin 2017, Paris

Date limite de soumission des communications: 16 janvier 2017

[+ d'infos](#)

Discourse in Health in Old Age - 4th Special Interest Meeting

Organisé par l'European Society for Health and Medical Sociology (ESHMS)

du 31 août au 1^{er} septembre 2017, Brighton

Date limite de soumission des communications: 3 avril 2017

[+ d'infos](#) ■

Agenda

EN FRANCE...

Du 27 au 28 octobre 2016

Evolution of cognition and longevity: Adaptation to a new technological environment

À Paris - Journées organisées par le GDR *Longévité et vieillissements* et le GDRi *Physiology and Genetics of Healthy Aging* (PhyGHA)

+ [Programme](#)

+ [Inscription](#)

4 novembre 2016

Habitat, santé et services : un défi pour les territoires vieillissants

À Paris - 1^{er} colloque du CRITADA

+ [d'infos](#)

17 novembre 2016

Acteurs locaux et politiques de santé

À Paris - Matinée thématique organisée par le CES

+ [d'infos](#)

Du 17 au 18 novembre 2016

Recherche interventionnelle en santé des populations

À Paris - Colloque international organisé par l'IReSP, Aviesan, l'ANRS et l'INCa

+ [d'infos](#)

Du 21 au 22 novembre 2016

Journées nationales Éthique et maladies neurodégénératives 2016

À Toulouse - Organisées par l'Espace national de réflexion Éthique et Maladies Neurodégénératives

+ [d'infos](#)

22 novembre 2016

Journée SHARE 2016

À Paris - 4^e Conférence annuelle organisée par l'Université Paris-Dauphine

+ [d'infos](#)

29 novembre 2016

Éthique & Grand-âge - un questionnement au service des pratiques et des personnes

À Paris - Journée organisée par l'association ISATIS et le Centre d'Éthique Médicale de Lille

+ [d'infos](#)

1^{er} décembre 2016

VIH et sujets âgés

À Paris - 7^e journée de l'Inter groupe SPILF / SFGG

+ [d'infos](#)

9 décembre 2016

Temps conté et temps (dé)compté : vieillir, aider, accompagner

À Bagnolet - Colloque organisé par l'Uniorpa

+ [d'infos](#)

Du 12 au 13 décembre 2016

Autonomie et qualité de vie : entre pratiques et aspirations

À Paris - 4^{es} rencontres scientifiques de la CNSA

+ [d'infos](#)

15 décembre 2016

Adaptabilité à un nouveau monde technologique

À Paris - 3^e Journée scientifique annuelle du GDR *Longévité et vieillissements*

+ [d'infos](#)

Du 1^{er} au 3 février 2017

Health and Labour Policy Evaluation

À Paris - Workshop international organisé par l'Irdes

+ [d'infos](#)

Du 7 au 8 mars 2017

Assises de la recherche et de l'innovation sociale pour relever le défi du vieillissement cognitif

À Paris - Organisées par la Fondation Médéric Alzheimer

+ [d'infos](#)

Du 16 au 17 mars 2017

Sciences XXL - Ce que l'abondance et la diversité des données numériques font aux sciences sociales

À Paris - Journées d'étude organisées par l'Ined et SAGE

+ [d'infos](#)

... ET AILLEURS

9 novembre 2016

The Future of Ageing

À Londres - Conférence organisée par ILC - UK

+ [d'infos](#)

Du 14 au 18 novembre 2016

Resilient and responsive health systems for a changing world

À Vancouver - 4th Global Symposium on Health Systems Research, (PAHO/WHO)

+ [d'infos](#)

18 novembre 2016

4th AGE Annual Conference

À Bruxelles - Organisée par AGE Platform Europe

+ [d'infos](#)

Du 22 au 24 novembre 2016

12^e Colloque francophone international des Villes et Villages en santé et des Villes-Santé de l'Organisation mondiale de la santé

À Montréal - Organisé par le Réseau québécois de Villes et Villages en santé

+ [d'infos](#)

Du 24 au 25 novembre 2016

Socioeconomic Differences and Health Later in Life

À Groningen - Workshop international organisé par le Nederland Interdisciplinary Demographic Institute (NIDI) et l'Université de Groningen

+ [d'infos](#)

Du 1^{er} au 2 décembre 2016

Health, Ageing and Migration: new patterns of demographic change. Past work and future challenges of the JPI-MYBL

À Rome - Conférence 2016 de l'Initiative de programmation conjointe « More Years, Better Lives »

+ [d'infos](#)

Du 5 au 8 décembre 2016

European Summit on Innovation for Active and Healthy Ageing: Transforming the future of Health and Care in Europe

À Bruxelles - Organisé par la Commission européenne

+ [d'infos](#)

[Pour consulter l'ensemble des annonces](#) 

ISSN 2274-3901

Lettre d'information du GDR *Longévité et vieillissements* – Directrice de la publication : Pascale Breuil, Cnav – Rédacteurs en chef : Marie-Ève Joël, Jean-Marie Robine – Chef de projet du GDR : Hélène Trouvé – Coordinatrice : Marianne Séguy – Réalisation : Studio Graphique, Cnav – Crédits photo : Fondation de France – Production : Cnav

Cnav Retraite & Action sociale
Sécurité sociale

SECTEUR SOCIAL
L'Assurance Retraite

Diffusion sur inscription auprès de CnavParisRecherchevieillissement@cnav.fr. Retrouvez le GDR *Longévité et vieillissements* sur le [site du GDR](#).